



TRANSPORTS SCOLAIRES



Les transports scolaires

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS HOUDANAIS

22, porte d'Épernon 78550 Maulette

T.01 30 46 82 80

ccph@cc-payshoudanais.fr – www.cc-payshoudanais.fr



Les transports scolaires

Présentation

Depuis le 1^{er} septembre 2013 et la dissolution du SIVOM de la Région de Houdan, les transports scolaires pour les lignes spéciales des élèves du territoire vers les établissements du 2nd degré et les déplacements vers les équipements sportifs et culturels communautaires, relèvent de la compétence de la CCPH.



Transports collèges

Transport scolaire vers les collèges de Houdan et Orgerus

La CCPH gère directement les transports des élèves Yvelinois du territoire du second degré vers les collèges de Houdan et Orgerus, les élèves du premier degré vers les écoles de Boissets, Gressey, Civry-la-Forêt, Houdan et Maulette ainsi que les transports des élèves vers le complexe aquatique « Christian Barjot » situé à Houdan.

Ile de France Mobilités (Nouveau nom du STIF) a délégué sa compétence de gestion des transports scolaires pour les élèves yvelinois fréquentant les établissements cités ci-dessus. Lesdits élèves doivent se munir à chaque rentrée des classes de la carte « Scol'R ».

Les collégiens résidant en Eure-et-Loir sont transportés au collège François Mauriac à Houdan par Rémi Centre-Val de Loire.

Transport scolaire vers le collège de Bû

Les élèves de Saint Lubin de la Haye fréquentent le collège de Bû.

Le transport est organisé par la Région Centre-Val-de-Loire.

Les renseignements pour leur carte de transport sont à prendre sur le site <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/>

Le transport scolaire pour les enfants du territoire vers les autres collèges

La CC Pays Houdanais adhère également aux syndicats qui gèrent les transports desservant les établissements du 2nd degré hors de son territoire.

Les élèves de Boinvilliers, Rosay et Villette ont leur collège de secteur dans la Région de Mantes-la-Jolie. La CC du Pays Houdanais a adhéré au SMTS (Syndicat Mixte des Transports scolaires) de Mantes, Maule, Septeuil. Les renseignements pour leur carte de transport « Scol'R » sont à prendre auprès de ce syndicat :

SMTS – Mairie de Boinville en Mantois
2 rue du Clos Doré 78930 Boinville en Mantois

T. 06 74 53 14 10

Mail : smts.boinville78930@gmail.com

Site : <https://smtsboinville.com>

Les élèves de Dammartin en Serve, Flins-Neuve-Église, Longnes, Mondreville et Tilly qui fréquentent le collège de Bréval doivent se procurer la carte Navigo Imagine R. Tous les renseignements sont disponibles sur le site www.imagine-r.com

Transports lycées

Le transport scolaire pour les lycéens

Pour la majeure partie des lycéens du territoire, le lycée de secteur est situé à La-Queue-lez-Yvelines, lycée Jean Monnet. Pour les élèves demeurant dans les Yvelines, le titre de transport pour ce lycée est la carte Imagine R. www.imagine-r.com Pour les élèves demeurant en Eure-et-Loir, une inscription via le site www.remi-centrevaldeloire.fr est nécessaire.

Pour les lycées de la Région de Dreux, les lignes de transport sont directement gérées par la Région Centre – Val-de-Loire. Pour les élèves demeurant en Eure-et-Loir, une inscription via le site www.remi-centrevaldeloire.fr est nécessaire. Pour les élèves des Yvelines, aucune ligne particulière n'est mise en place. Il appartient aux familles de choisir le transport le plus adéquat.

Pour les lycées de la Région de Mantes, les lignes de transports sont gérées par le SMTS (Syndicat Mixte des Transports Scolaires) de Mantes Maule Septeuil. Les communes concernées sont Bazainville, Boinvilliers, Civry la Forêt, Courgent, Maulette, Mulcent, Orgerus, Orvilliers, Osmoy, Prunay le Temple, Richebourg, Rosay, Saint Martin des Champs, Septeuil, Tacoignières et Villette.

SMTS – Mairie de Boinville en Mantois
2 rue du Clos Doré
78930 Boinville en Mantois

T. 06 74 53 14 10

Mail : smts.boinville78930@gmail.com

Site : <https://smtsboinville.com>

Pour tout autre renseignement : soit auprès de la CCPH, service transports, soit à la mairie de votre domicile.





Inscriptions

Pour les élèves yvelinois scolarisés dans les collèges de Houdan et d'Orgerus

Les familles des Yvelines peuvent bénéficier de l'inscription et du paiement en ligne de la carte de transport Scol'R directement sur le site : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/detail/la-carte-scolr>

Attention : les inscriptions en ligne sur le site ne sont possible qu'à partir du 15 juin environ. Pour plus de renseignement sur les modalités d'inscription en ligne, une notice explicative est disponible sur le site de la CC Pays Houdanais.

Il est toujours possible de s'inscrire via un formulaire « papier » qu'il convient d'envoyer à la CC Pays Houdanais accompagné du règlement qui doit se faire par chèque à l'ordre de « Regie de recettes transports scolaires CCPH » ou en espèces au guichet de la CC Pays Houdanais.

Pour les élèves euréliens scolarisés au collège François Mauriac à Houdan les [inscriptions se font sur le site https://www.remi-centrevaldeloire.fr/scolaire/inscription](https://www.remi-centrevaldeloire.fr/scolaire/inscription)

Tarifs 2026/2027

Carte Scol'R pour les élèves des Yvelines : 292,78 euros par élève de plus de 11 ans et 25,20 euros par élève de moins de 11 ans au 31/12/2026.

Carte Imagin'R : se renseigner directement sur www.imagine-r.com

Carte REMI pour les élèves d'Eure-et-Loir : 25 euros par élève plafonné à 50 euros par famille.

Pour connaître les autres tarifs il convient de se rapprocher des syndicats précités.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS
22, route d'Épernon 78 550 Maulette
T. 01 30 46 82 90
transport@cc-payshoudanais.fr